

Un cycliste de 82 ans retrouvé mort dans un fossé

Dans la nuit de samedi à dimanche, les pompiers de Thumeries sont intervenus rue Emile-Macquart. Un cycliste, habitant à Ostricourt, avait été retrouvé dans un fossé.

PAR ANNE-GAELLE DUBOIS
villeneuveascq@lavoixdunord.fr

OSTRICOURT. C'est la famille de l'octogénaire qui a fait la triste découverte. Cet habitant d'Ostricourt aurait dû rentrer chez lui vers 20 h 30. Ne le voyant pas revenir, sa famille a refait le chemin qu'il devait emprunter en revenant de Wahagnies. Il a malheureusement été retrouvé par ses proches vers

« Sur les lieux avec les pompiers de Thumeries, le médecin n'a pu que constater son décès qui remontait déjà à plusieurs heures.

2 heures du matin, dans la rue Emile-Macquart, sans vie. Il gisait dans le fossé assez profond mais sec, juste après le rond-point entre Thumeries et Ostricourt, un peu avant la piste cyclable macadamisée. Sur les lieux avec les pompiers



Le corps sans vie de l'octogénaire a été retrouvé au fond du fossé, avec son vélo, le long de la rue Macquart bordée par un petit chemin de terre avant la piste cyclable.

de Thumeries, le médecin n'a pu que constater son décès qui remontait déjà à plusieurs heures. L'Ostricourtois avait l'habitude de circuler à vélo, il était assez alerte malgré son âge, selon sa famille. A-t-il fait une chute fatale ou succombé à un malaise ?

Il semble peu probable qu'il ait été renversé par une voiture, selon l'état du vélo. Son corps a été confié à l'Institut médico-légal pour poursuivre les investigations afin de déterminer les causes exactes de la mort. ■

Qui doit payer pour surveiller les élèves de l'école privée jusqu'à la cantine ?

MOUCHIN. Parmi les 5 personnes qui accompagnent les midis des 70 enfants du Sacré-Cœur jusqu'au foyer rural pour y déjeuner, une jeune femme en contrat aidé ne sera pas reconduite à la rentrée. Qui est responsable des enfants du privé sur le trajet entre l'école et la cantine ? « La responsabilité de l'enseignant commence 10 minutes avant la classe et s'arrête dès la sortie de l'école. C'est le maire qui est responsable pendant la pause méridienne », explique à l'aide des textes de loi Pascale Debode, adjointe à la jeunesse. « La commune n'est pas responsable pour les enfants dont les parents n'ont pas choisi l'école de la République ! », conteste Virginie Lepoutre (opposition). « Le foyer rural a été construit en 1985 afin que les enfants du village, des deux écoles, ne mangent plus dans l'arrière-salle du café Le Presto mais



dans un lieu moderne, rappelle le maire. Nous avons demandé à l'école privée de venir au foyer rural. » « Une heure et trente minutes quatre fois par semaine pendant 36 semaines scolaires, cela représente environ 3 240 € par an. On pourrait demander aux parents des 115 enfants de l'école du Sacré-Cœur de payer 30 € par an par enfant ? », avance Quentin Morgane (oppo-

sition). Actuellement, cette surveillance est assurée par le personnel de l'Organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) et par l'État sous la forme d'un contrat aidé, supprimé à la rentrée.

« Si les parents ont fait le choix d'une autre école que celle de la République, il ne faut pas demander aux habitants de Mouchin de payer des impôts pour les enfants de l'école du Sacré-Cœur. Que les parents payent ! », renchérit Virginie Lepoutre, rapidement renvoyée dans les cordes par le conseiller Thierry Lemaire : « Cela coûterait deux millions pour construire des classes pour recevoir tous ces écoliers si l'école privée n'existait pas ». Le conseil municipal a décidé d'établir une convention avec l'OGEC et d'affecter un agent municipal à l'encadrement des enfants. ■

GABRIELLE ROUSSEAU (CLP)

Un sympathique parc d'attractions pour le 14 Juillet

VENDEVILLE. Les festivités ont commencé samedi dès 14 heures. À la Chiconnière, il y avait un manège, des structures gonflables : un château, baby-foot humain et un labyrinthe de tir laser. Toute l'après-midi, de manière très fluide, les familles ont convergé vers ces animations.

Le soir, il était possible de pique-niquer en bénéficiant de la prestation d'un food-truck que son facétieux propriétaire a appelé La Plancha Roulettes. Après la soirée dansante animée par un DJ, à la Chiconnière, le feu d'artifice, tiré sur le parking de l'église, a illuminé le ciel de Vendeville.

Et hier, tôt dans la matinée, les agents municipaux ont rendu le parking accessible aux pèlerins afin de ne pas saturer le stationnement parfois difficile dans la commune à l'heure des offices. ■ V.L. (CLP)



Lille Mystérieuse, avec l'appli Hackeo

LILLE. Jusqu'au 30 août, la ville de Lille, en partenariat avec le GAEL, la Fédération Lilloise du Commerce et l'Office de Tourisme, organise son tout premier jeu de piste en réalité augmentée.

Au moyen de l'application Hackeo, les parcours de Lille Mystérieuse guideront les joueurs à travers les rues commerçantes du centre-ville. À la clé de ces promenades ludiques et immersives : de nombreux cadeaux à gagner parmi lesquels des entrées aux musées, des places pour le grand concert de la Braderie et d'autres surprises... L'opération Lille Mystérieuse est



l'occasion pour la ville de promouvoir les entreprises innovantes locales, comme Augmenteo, la start-up lilloise basée à Euratechnologies qui a développé l'application Hackeo.

Le jeu de piste proposera deux parcours. L'un au départ de la Grand-Place de Lille, les visiteurs sont invités à explorer le Vieux Lille et ses secrets en passant par Notre-Dame-de-la-Treille, l'Hospice Comtesse ou encore la place aux Oignons. L'autre parcours partira du palais des Beaux-Arts, à la découverte du théâtre Sébastopol ou encore de la rue Solférino. ■